



qsc
CONSULTING
INGÉNIERIE DU STATIONNEMENT - ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Construction d'un parking public Secteur Salteur

FAISABILITE

Révision Mars 2023

Introduction

La Commune de Rumilly réhabilite largement son centre historique et la zone piétonne va être agrandie, ce qui va engendrer la suppression de nombreuses places de stationnement en voirie.

Cette revitalisation forte du Centre-Ville engagée dans le cadre du Programme Action Cœur de Ville doit s'accompagner de la construction d'un parking d'environ 200 places sur le secteur Salteur entre les rues de l'Annexion et la rue Pierre Salteur.

D'autre part l'attractivité de la commune de Rumilly se renforce nettement ces dernières années et sa population est en constante progression.

Cette opération est destinée à :

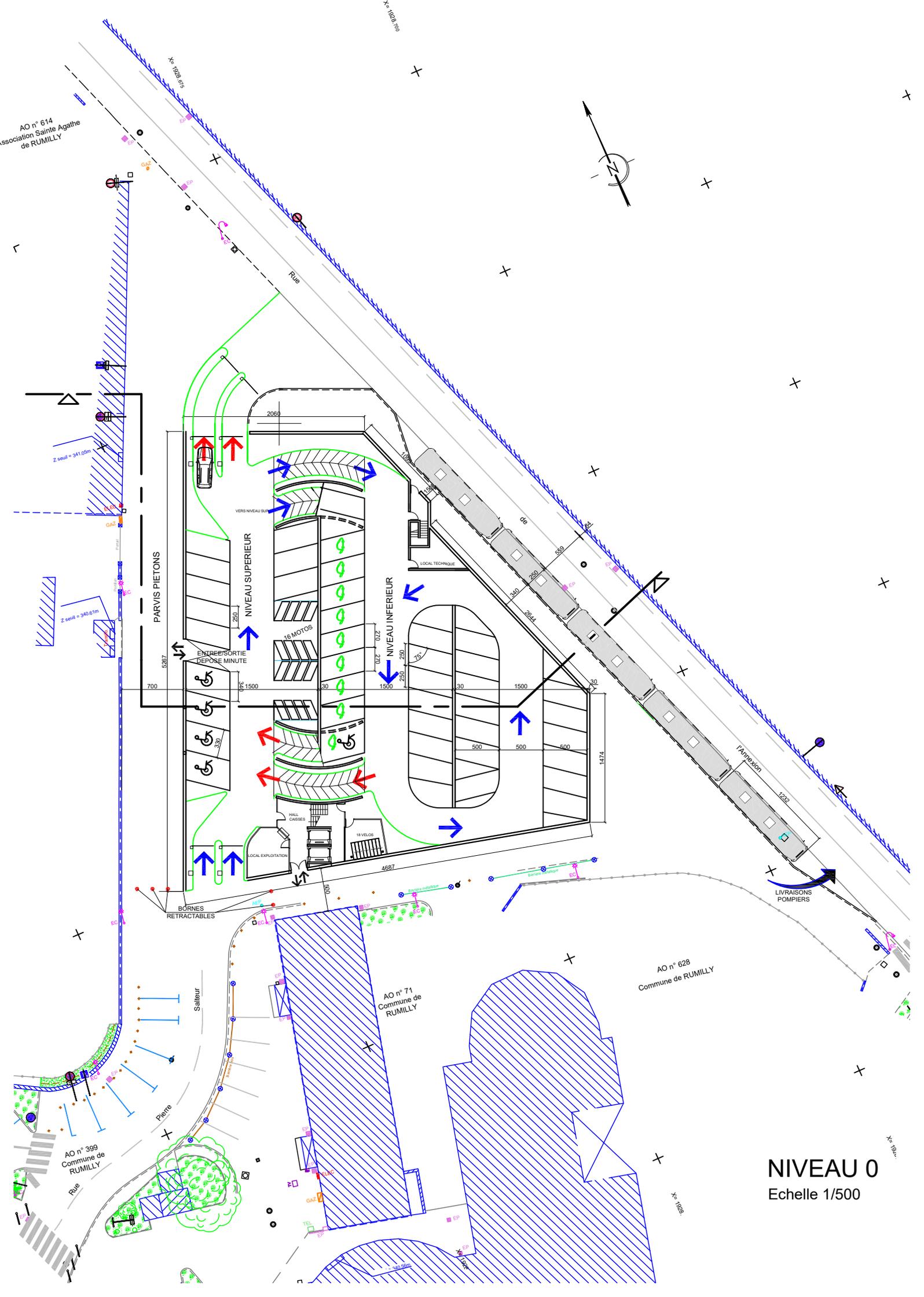
- répondre aux manques existants en matière de stationnement.
- compenser les suppressions de places de stationnement générées par les aménagements des espaces publics à venir ;
- faire face aux besoins en stationnement qui seront générés par l'augmentation de la population et la recherche d'un centre-ville plus attractif en cohérence avec le programme Action cœur de Ville.
- proposer un projet très intégré dans le site compte-tenu de la situation du terrain en périmètre des abords de l'église Sainte-Agathe inscrite aux monuments historiques.
- **Le programme qui sera remis aux candidats concepteur relayera la volonté forte de la Ville de RUMILLY de concevoir un parking garantissant l'intégration paysagère du parking dans son environnement et qui est situé dans le périmètre des Bâtiments de France. Il sera également demandé, de végétaliser autant que possible le parking et d'intégrer une centrale photovoltaïque en toiture.**
- La terrasse pourra être partiellement accessible et servir de belvédère avec vue directe sur la Centre Ville
- **Une approche « développement durable » sera demandé et valorisée au niveau de l'analyse des projets.**

Hypothèses / Contraintes fonctionnelles:

Une capacité objectif de 190 places environ y compris PMR, motos

- > Un parking de type ERP largement ventilé (PSLV)
- > Une organisation fonctionnelle en demi niveaux avec rampes droites
- > Des places de 2,50m inclinées à 75°
- > Une emprise générale du projet, comprise entre la rue de l'Annexion et la rue Pierre Salteur
- > L'organisation des circulations propres au parking et autour de l'ouvrage (avec notamment la voie bus de desserte scolaire rue de l'Annexion)
- > La position souhaitée de l'accès des véhicules pour drainer les usagers en provenance de la Ville et ceux qui arrivent par la rue de l'Annexion
- > La position d'un accès piétons principal au plus près du centre-ville
- > La possibilité de positionner un arrêt pour 5 bus scolaires sur la rue de l'Annexion
- > Un recul de 4,0m de la façade du parking par rapport à la rue de l'Annexion
- > Un recul de 7,0m de la façade du parking par rapport à l'école
- > Le passage de la dépose minute pour l'école en zone apaisée (non circulable)
- > Un passage de 5,0m entre le parking et le bâtiment mitoyen.

AO n° 614
association Sainte Agathe
de RUMILLY



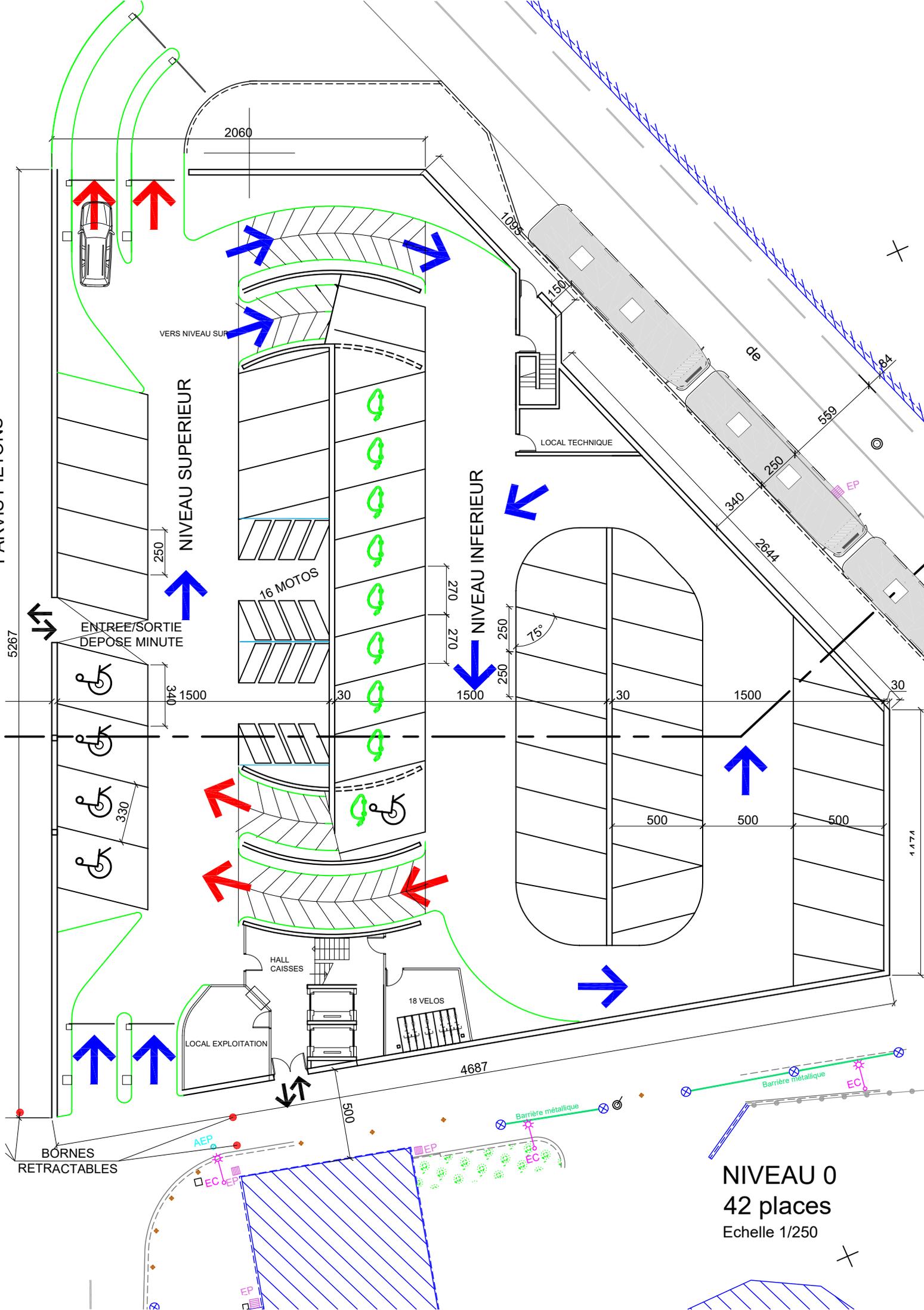
AO n° 628
Commune de RUMILLY

AO n° 71
Commune de
RUMILLY

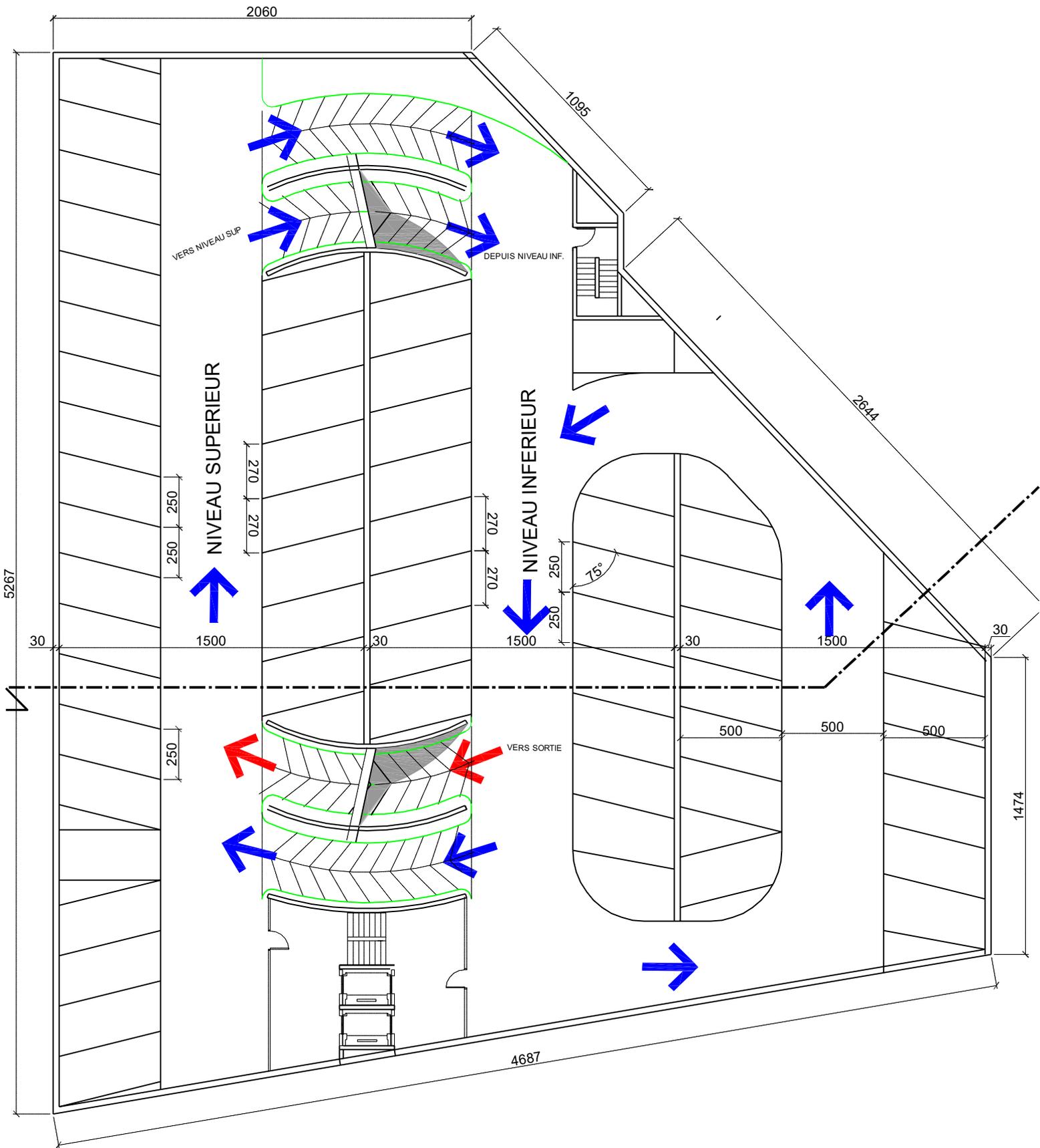
AO n° 399
Commune de
RUMILLY

NIVEAU 0
Echelle 1/500

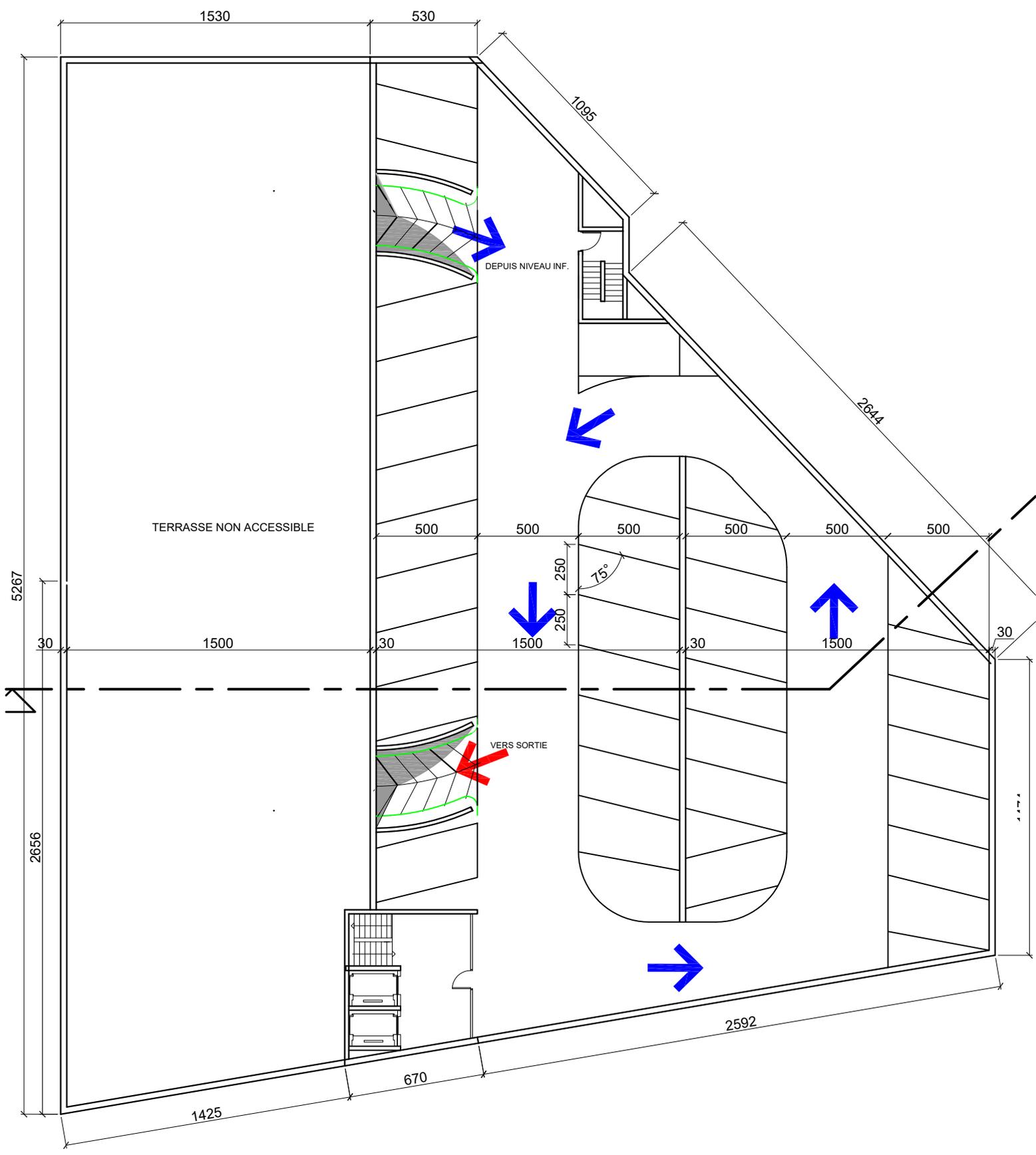
PARVIS PIETONS



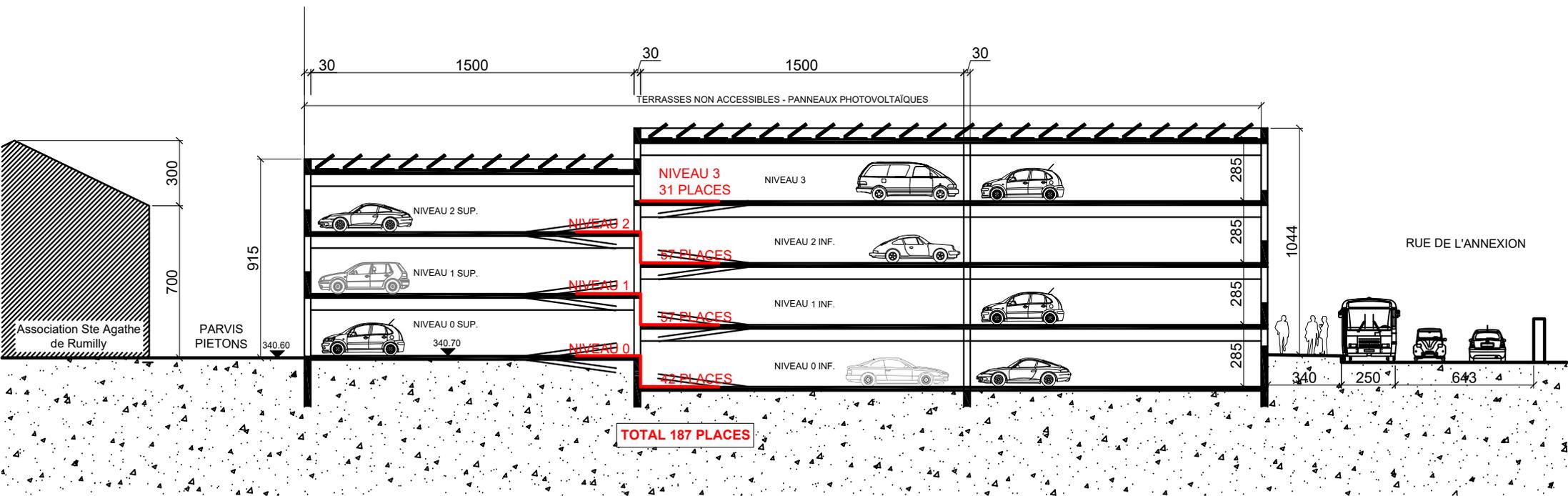
NIVEAU 0
42 places
Echelle 1/250



NIVEAUX 1 et 2
 57 places
 Echelle 1/250



NIVEAU 3
31 places
 Echelle 1/250



COUPE
Echelle 1/250